



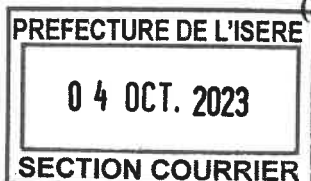
VILLE
 de
 MONTBONNOT
 SAINT-MARTIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
 CONSEIL MUNICIPAL

(38330)

L'an deux mille vingt trois

le 26 septembre



N° 15

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 19 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice :	29
présents :	22
votants :	29
nombre de voix pour :	28
nombre de voix contre :	01
abstention :	00
NPPV :	00

Présents : M. Dominique BONNET, Maire - Mme Marie-Béatrice MATHIEU, - MM. Roger BOIS, Jean-François CLAPPAZ, Gilles FARRUGIA, Adjoint(e)s - Mmes Véronique BENZA-RAIEVSKI, Laurence BRULEBOIS-VIOTTO, Christine CARBONE, Marie-France CARRE, Caroline HALLE, Nadine HEILLIETTE, Flavie PARENDEL, Anne-Marie SPALANZANI - MM. Jean-Franck BARONI, Claude BAUSSAND, Laurent COQUET, Alexis ISAAC, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Jean-Baptiste PERIN, Jérôme VINTI.

OBJET :

Modification temporaire de la mise à disposition de la salle polyvalente de la Maison des Arts pour l'exposition d'octobre 2023

Pouvoirs : Madame Agnès ROLIN (pouvoir à Marie-France CARRE), Madame Virginie SONJON (pouvoir à Gilles FARRUGIA), Madame Laurence LE BARRILLEC (pouvoir à Dominique BONNET), Madame Catherine FAVAND (pouvoir à Christine CARBONE) - Monsieur Xavier VIGNON (pouvoir à Roger BOIS), Monsieur Patrick DESCHARRIERES (pouvoir à Jean-François CLAPPAZ), Monsieur Stéphane MOUNIER (pouvoir à Alain MAFFET).

Madame Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.

Certifie exécutoire

Transmis en Préfecture ou
 Sous-préfecture

le : 04 OCT. 2023

Publié sur le site Internet
 www.montbonnot.fr

le : 10 OCT. 2023

Le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération n°08 du 25 avril 2023 concernant les locations de salles.

Il est demandé à titre exceptionnel de modifier temporairement la mise à disposition de la salle polyvalente de la Maison des Arts pour la prochaine exposition du mois d'octobre 2023. Celle-ci aura lieu du mercredi au mercredi au lieu du jeudi au jeudi. Les conditions restent et demeurent inchangées.

Le conseil municipal, à la majorité de ses membres présents et représentés (1 voix contre Patrick DESCHARRIERES) approuve cette délibération.



Fait à Montbonnot Saint-Martin,
 les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Dominique BONNET

Le secrétaire de séance,
 Marie-Béatrice MATHIEU

M. Mathieu

[Signature of Dominique Bonnet]

